

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PUY-DE-DOME

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX**

Délibération n° 2026 / 19

Séance du 22 avril 2026

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice :	Présents :	Votants :
11	11	11

Date de la convocation : 17 avril 2026

LE VINGT-DEUX AVRIL DEUX-MIL-VINGT-SIX, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain HÉRITIER, Maire.

Présents : Alain HERITIER, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Charlotte COGAN, Adjoints; Philippe SERVIER, Claire VOLPI, Stéphane BEAL, Martina DELPY, Guillaume VERGNE, Vincent BAFFALEUF, Julie FONTEIX et Laurine COHADE, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Claire VOLPI

OBJET : Désignation des délégués au Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et Auzon (SMVVA)

- **Vu** les Élections Municipales de mars 2026,
- **Considérant** que la commune est adhérente au Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et Auzon ;

La commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et Auzon.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l'élection, d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant qui représenteront la commune au Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et Auzon.

Compte-tenu du résultat du vote

Monsieur Guillaume VERGNE – délégué titulaire et Madame Charlotte COGAN – déléguée suppléante ont été élus délégué titulaire et déléguée suppléante auprès du Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et Auzon.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 28 avril 2026



Le Maire,
Alain HÉRITIER

La secrétaire de séance,
Claire VOLPI

